

Pour vous permettre de ne rien oublier lors des sessions à la MFR, voici une liste de ce que vous devez apporter :

Pour l'internat

Le sac de voyage ou la valise doivent être munis d'une fermeture à clef ou d'un cadenas.

- Un drap housse et une housse de couette (90)
 - un traversin ou un coussin avec sa housse
 - tenue pour dormir
 - nécessaire de toilette
 - linge de rechange
 - un sac à dos pour le transport des affaires de douche
- Prévoir quelques médicaments de base en autogestion (mal de tête, toux ...)
- IMPORTANT** : pas de vêtements déchirés, indécents ...
- L'établissement ne peut délivrer aucun médicament (certains traitements peuvent être conservés au réfectoire, mais sous la responsabilité de l'élève).*

Pour les cours

- votre sac, stylos, règle, compas, équerre, crayons de couleur, rapporteur, gomme, taille crayon, perforuse, roller de correction (souris), surligneurs (5 ou 6), colle, ciseaux à bout rond...
- machine à calculer (type : collègue)
- copies doubles + copies simples quadrillées, grands carreaux, perforées, 21x29,7
- 1 porte-vue 80 pages avec couverture personnalisable (CAPa 1^{ère} année)
- 1 répertoire 17x22
- 1 classeur à levier 21x29,7, dos \approx 4,5 cm + 12 intercalaires + pochettes plastiques
- 3 cahiers de brouillon
- 3 cahiers 21x29,7, grands carreaux, 96 pages
- 3 clés USB (2Go mini) étiquetées au nom de l'élève qui resteront au sein de l'établissement pendant l'année scolaire (informatique/rapport de stage/autres travaux)
- 1 dictionnaire de français format poche

Les cutters et les correcteurs liquides (blanc) sont interdits. Seul l'usage des souris est autorisé.

Pour le sport

- ✓ Tenue et chaussures de sport

Un certificat médical est indispensable pour toute dispense.

Pour les travaux pratiques à la Maison Familiale et les stages en entreprise

- ✓ Tenue adaptée (chaussures de sécurité et combinaison de travail) à apporter à chaque session
- ✓ Apporter un sécateur à main (pour les élèves en horticulture).

Divers

- ✓ Photocopie des certificats de vaccination (**pour les nouveaux élèves seulement**)

Le téléphone portable ne peut pas être considéré comme une calculatrice.

Le matériel scolaire est obligatoire et devra être conservé en bon état tout au long de l'année afin que chaque élève puisse travailler dans de bonnes conditions, sans emprunter celui d'un camarade.

Tout élève venant à la MFR sans son matériel retournera à son domicile pour le récupérer.

Chaque élève est responsable de ses affaires personnelles.

Rentrée 2023